

Conseillers en exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

**OBJET :**Création de la  
commission de marchés  
publics en procédure  
adaptée

Le Maire certifie que le compte  
rendu de cette délibération a été  
affiché à la porte de la Mairie et  
que la convocation du Conseil  
Municipal avait été faite.

**DELIBERATION N°2026-17****PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 17 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Didier MEHL

**Présents** : MM. Didier MEHL, Jean-Lou PAILHES, Christophe MARIJON, Delphine PERROT, André DELEAGE, Bérangère RAMAUX, Jean de BAGLION, Serge VINARD, Klara HOZNEK, Sandra AUDIGIER MARSY, Emmanuel CHAILAN, Vincent FARGIER, Aurélie COMTE, Isabelle LAURENT ROUX, Karine LEFEBVRE, Sylvie DUBOIS, Patrick ROTGER, Sophie COLBEAU,**Excusés** : MM, Marie-Jeanne COSSE, Jérôme FONT, Charlotte ROUGIER, Christophe VIGNE, Marie FARGIER**Procurations** : MM Marie-Jeanne COSSE à Christophe MARIJON, Jérôme FONT à Jean-Lou PAILHES, Charlotte ROUGIER à Vincent FARGIER, Christophe VIGNE à Sylvie DUBOIS, Marie FARGIER à Patrick ROTGER**Absents non excusés** : MM.*L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Aurélie COMTE a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.*

Le Maire propose de créer et de constituer une commission permanente relative à la gestion et à l'attribution des marchés publics non formalisés (procédure adaptée).

Le Maire propose qu'elle ait la même composition que la CAO, avec les membres suivants :

**Titulaires** : André DELEAGE, Marie-Jeanne COSSE, Marie FARGIER**Suppléants** : Vincent FARGIER, Jérôme FONT, Patrick ROTGER

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés VALIDE la proposition de création et de constitution d'une commission relative à la gestion et à l'attribution des marchés publics en procédure adaptée avec la composition indiquée ci-dessus.

Pour extrait conforme  
A VILLENEUVE DE BERG  
Le 17 avril 2026

Didier MEHL  
Maire de Villeneuve de Berg



